



CSA-EP du 6 novembre 2024 COMPTE-RENDU

Ce CSA-EP a été ajouté au calendrier social par la Direction pour traiter le sujet Stratégie de la présence territoriale de Météo-France, auquel ont été ajoutés les points non traités au CSA-EP du 8 octobre faute de temps.

L'ordre du jour était donc le suivant :

- **Expérimentation en 2025 d'une évolution des mobilités (pour avis)**
- **Stratégie territoriale de Météo-France (pour information)**
- **Questions diverses demandées par les organisations syndicales :**

1. Information sur les mesures indemnitaires 2024 pour les TSM et les ITM (CFDT-Météo) - Mise en place du nouveau régime indemnitaire type RIFSEEP pour les CR/DR (FO-Météo) - Revalorisation des indices des ingénieurs-élèves de 1ère et 2ème année ITM, à l'instar des IAE. (FO-Météo)
2. Quelle est la dernière liste des postes de conseiller d'administration à Météo-France ? Quel est le calendrier de mise à jour ? (CFDT-Météo) - Demande de modification des dates de promotion IDT et CT (1er janvier de l'année au lieu du 1er juillet) (FO-Météo) - Booster/ Super-booster et recrutement TSM et ITM en 2025 (Solidaires-Météo) - Reconnaissance de l'expertise "feux de forêts" dans l'exercice de pesée des postes (Solidaires-Météo)
3. Quel « groupe de réflexion » et quel calendrier pour l'amélioration du processus d'affectation des sorties ENM concernant les ITM ? (CFDT-Météo)
4. D'où proviennent les nouvelles ressources consacrées à l'intelligence artificielle, notamment à la DESR ? (CFDT-Météo) - Mise en place d'un pôle IA au CNRM : consultation des instances représentatives sur l'organisation fonctionnelle et l'impact sur les autres entités, et modalités d'affectation sur les nouvelles fonctions. (FO-Météo) - Intelligence artificielle: Combien de postes dédiées à cette thématique dans l'établissement (y compris partiellement) ? Au détriment de quelles missions ? Quelle est la vision de l'Établissement ? (Solidaires-Météo)
5. Premier bilan des JOP pour Météo-France, nombre d'agents concernés par chaque niveau de prime, financement. (FO-Météo) - Primes JOP (Solidaires-Météo)

FO-Météo était représenté par Sébastien Delecray et Fabienne Dupont.

Expérimentation en 2025 d'une évolution des mobilités

Ce sujet avait été discuté pour la première fois en début d'année puis lors d'un groupe de travail. Initialement, la Direction souhaitait supprimer les mobilités de printemps et automne et mettre en place 9 mobilités "fil de l'eau" par an, son objectif affiché étant de réduire le temps de vacance des postes. Pour ce qui nous concerne, nous considérons que pour réduire ce temps de vacance, il est nécessaire d'augmenter l'effectif réel pour le rapprocher du TROED. Après discussion, la Direction a revu son projet pour proposer 6 mobilités fil de l'eau par an, de façon expérimentale en 2025.

Nous avons défendu le maintien des mobilités de printemps et automne et demandé une réduction du nombre de fils de l'eau en accord avec ce qui était ressorti de la consultation des personnels. Nous avons encore discuté de la pertinence du fil de l'eau se déroulant entre mi-juin et mi-juillet et de son articulation avec les affectations en sortie d'école. En période de congés, les agents peuvent en effet avoir des difficultés

à se tenir au courant et pour les personnels de la RH, cela génère une surcharge de travail. Nous n'avons pas réussi à avoir gain de cause sur ce point.

Nous avons fait préciser que les postes non pourvus lors des cycles précédents étaient bien réouverts.

Nous avons également insisté sur l'aspect expérimentation et demandé quels seraient les critères d'évaluation de la procédure. La Direction a proposé une réunion DG-OS pour le définir.

A noter que la Direction autorise maintenant les biseaux lors des mobilités, un changement de doctrine qui nous paraît positif.

En synthèse :

Système actuel : 2 campagnes de mobilités principales (printemps et automne) + 3 fils de l'eau.

Système soumis à l'expérimentation en 2025 : 6 campagnes de mobilités fil de l'eau ne se chevauchant pas, avec un mois pour chacune pour postuler pour les agent.es.

Vote sur cette expérimentation : 2 contre (Solidaires, 1 siège non pourvu), 6 abstentions (2 FO, 2 CGT, 2 CFDT (un siège non pourvu))

Explication de notre vote :

Le cycle 4 du nouveau système aura lieu de mi-juin à mi-juillet, nous avons revendiqué une suppression de ce cycle là en partie sur les congés d'été aussi bien pour les agent.es qui seraient intéressé.es pour postuler que pour le traitement par les services RH.

D'un autre côté, la copie initiale de la direction a été revue suite aux échanges avec les organisations syndicales avec une réduction du nombre de cycles proposés et un « non chevauchement » entre les cycles. Enfin, le nouveau fonctionnement est mis en place sous forme d'expérimentation.

L'ensemble de ces éléments motive pour FO-Météo une abstention.

Stratégie territoriale de Météo-France (pour information)

Ce point était présenté par DG/DA (A. Soulan).

La DG a convoqué en urgence un GT sur ce sujet le 4/11 puis organisé un webinaire à l'intention de l'ensemble des personnels le 5/11 avant ce CSA-EP du 6/11. Nous avons pu faire des remarques le 4/11 qui ont globalement été prises en compte dans le document final.

Le document s'adresse à la fois (surtout ?) aux tutelles et aussi aux agents. De ce fait, on n'y trouve pas toutes les précisions souhaitées. La DG a néanmoins accepté de clarifier sa position sur le fait que pour elle, l'organisation territoriale est stabilisée et qu'aucune évolution n'est envisagée. C'est du reste ce message que le document cherche à faire passer aux tutelles en argumentant le bien fondé du maillage actuel et la nécessité de le maintenir pour que Météo-France puisse mener à bien ses missions.

Nous avons notamment fait ajouter que les DIRs contribuent aux études et à la formation en matière de prévision. Nous avons aussi fait ajouter les implantations du CEMS de Lannion et de la CMN de Grenoble.

Concernant le travail à distance, qui est une des composantes de notre organisation territoriale, A. Soulan préfère faire référence à une note sur le TAD qui sera discutée au prochain CSA-EP du 17/12 [ndlr : elle est aussi à l'ordre du jour du comité Télétravail du 22/11].

Nous avons profité de cette discussion pour rappeler qu'à notre avis, pour offrir de réelles perspectives professionnelles en région, la mise en place de pôles métier est une piste à étudier. La direction reste à convaincre...

Questions diverses demandées par les organisations syndicales

Mise en place du régime indemnitaire type RIFSEEP pour les CD/DR (demande FO-Météo)

Rappel : les CR/DR sont en attente de cette mise en place, faute de quoi leur régime indemnitaire est très faible. La DRH indique que le sujet a été discuté en CSA Ministériel il y a peu et qu'elle attend un retour... nous aussi...

Revalorisation des indices des ingénieurs-élèves de 1ère et 2ème année ITM, à l'instar des IAE (FO-Météo)

Cette revalorisation a été obtenue dans le courant de l'été par les IAE (Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement), un des 5 corps alignés sur celui des ITM. Nous demandons donc la même mesure. Le DRH indique que la DRH du Ministère planche sur le sujet et étudie l'application de la mesure aux 6 corps. A suivre...

Demande de modification des dates de promotion IDT et CT (1er janvier de l'année au lieu du 1er juillet) (FO-Météo)

Nous étions déjà intervenus sur ce sujet sans succès. Cette fois-ci, la Direction a accédé à notre demande, ce qui permet une accélération de carrière bienvenue, à l'instar de ce qui se pratique pour d'autres corps et d'autres grades. Nous remercions la direction.

Reconnaissance de l'expertise "feux de forêts" dans l'exercice de pesée des postes (Solidaires-Météo)

La demande des collègues porte sur la reconnaissance dans le RIFSEEP d'une sujétion particulière. Cette demande nous paraît légitime du fait des contraintes supplémentaires, de l'exposition des postes, des compétences à acquérir. Cependant, après débat, la réponse de la Direction est un refus catégorique. Elle explique compenser plus favorablement les missions, ce qui est vrai, mais nous considérons que cette réponse n'est pas adaptée. La réunion RIFSEEP du 3/12 nous paraît être une opportunité pour revenir sur le sujet.

Mise en place d'un pôle IA au CNRM : consultation des instances représentatives sur l'organisation fonctionnelle et l'impact sur les autres entités, et modalités d'affectation sur les nouvelles fonctions (FO-Météo) Questions similaires de la CFDT-Météo et de Solidaires-Météo

La PDG revient sur le contexte propre à cette thématique et la nécessité de développer cette activité à MF. Elle explique également que le contexte budgétaire peut conduire à remettre en question les ambitions de l'Etablissement ce qu'elle ne souhaite pas. Sur la méthode, elle convient qu'il a pu y avoir des maladresses.

N'hésitez pas à nous contacter pour des précisions complémentaires.

Le prochain CSA-EP est prévu le 17 décembre.